



SIDECAR WEB Vérifier les coordonnées bancaires

Transport marchandises > à 7,5 tonnes / Transport voyageurs ≥ 10 places / Déneigement-damage
www.douane.gov.fr

1. Mon espace personnel

Cliquer sur le lien ci-dessous pour vous connecter à votre espace personnel.
www.douane.gov.fr



douane.gov.fr

Le portail de la direction générale des douanes et droits indirects



Cliquer sur le téléservice SIDECAR Web puis choisir le profil (transports marchandises ou transports voyageurs ou déneigement-damage) et le valider.

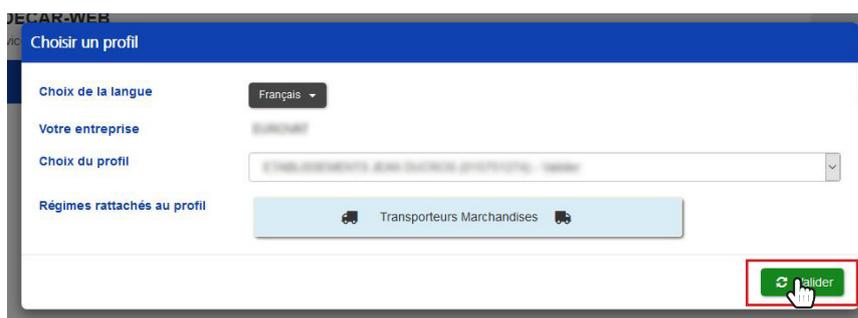


Demande de remboursement de la TICPE (SIDECAR Web)*

Service en ligne de remboursement partiel de la TICPE pour les



→ [Information sur le service](#)



2. Télécharger mon RIB

Créer une coordonnée bancaire, depuis la page d'accueil, sélectionner "nombre de coordonnées bancaires utilisables" puis sur la page "gestion des coordonnées bancaires", cliquer sur "créer une coordonnée bancaire".



La raison sociale indiquée sur le RIB fourni doit impérativement être la même que celle indiquée sur l'extrait Kbis.

3. Consulter les coordonnées bancaires

La consultation des coordonnées bancaires est possible via l'onglet "nombre de coordonnées bancaires utilisable" sur la page d'accueil ou Mon compte / Mes coordonnées bancaires.

2 coordonnée(s) bancaire(s) répertoriée(s)

Nom de la banque	Adresse de la banque	Code IBAN	Code BIC	Validé	Pièce justificative (RIB)		
LCL	10 rue Xxxxxx Xxxx	FR00000000000000000000	PSSTFRPP				
LCL	10 rue Xxxxxx Xxxx	FR00000000000000000000	PSSTFRPPNYE				

[+ Créer une coordonnée bancaire](#)

- Validé** : RIB déjà accepté par le service des douanes. Il est non modifiable.
- : permet de télécharger le RIB mis en ligne lors de la création.
- Non validé** : RIB non accepté par le service des douanes. Il reste modifiable.
- : permet de supprimer le RIB.

4. Modifier ou supprimer le RIB

A. Modification du RIB dans mon compte

Un RIB est toujours modifiable ou peut être supprimé depuis Mon compte même si ce dernier a déjà été validé par l'administration. Cette modification n'a pas d'impact sur une demande en cours transmise.

B. Modification du RIB lié à la demande

Pour modifier un RIB dans une demande de remboursement qui a déjà été transmise au service des douanes, en demander le renvoi pour modification ou suppression.

DEMANDE D'ASSISTANCE EN LIGNE

Si vous rencontrez une difficulté technique avec un service en ligne, faites une demande d'assistance via l'[Outil en Ligne de Gestion de l'Assistance \(OLGA\)](#).

Vous pouvez également [consulter la fiche 8](#) concernant l'assistance.